

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00500

Numéro SIREN : 390 081 156

Nom ou dénomination : KEYYO

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt 22467

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL



KEYYO
COMMUNICATIONS

RAPPORT FINANCIER INDIVIDUEL

31 DECEMBRE 2020

*Société anonyme au capital de 627 200 euros.
Siege social: 92-98, Boulevard Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

1. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020

- BILAN ACTIF

en K€	2020-12	2020-12	2020-12	2019-12
BILAN - ACTIF	KEYYO	KEYYO	KEYYO	KEYYO
	Brut	Amt	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Recherche et développement	5 635	-	4 373	1 261
Concessions, brevets, droits similaires	1 467	-	1 011	456
Fonds commercial	1 221	-	1 221	1 221
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 392	-	1 579	813
Autres immobilisations corporelles	4 533	-	2 285	2 248
Avances et acomptes	444	-	444	83
Immobilisations financières				
Autres participations	9 715	-	9 715	3 030
Créances rattachées à des participations	-	-	0	0
Autres titres immobilisés	-	-	0	0
Prêts	-	-	0	0
Autres immobilisations financières	1 969	-	1 969	2 418
TOTAL Actifs Immobilisés (1)	27 377	-	9 249	18 128
Actif circulant				
Stock (2)				
Matières premières, approvisionnements (2)	1 199	-	2	1 196
Marchandises (2)	5	-	5	5
Avances et acomptes versés sur commandes (3)	211	-	211	80
Clients et comptes rattachés (3)	3 444	-	514	1 919
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs (3)	15	-	15	29
. Personnel (3)	4	-	4	6
. Organismes sociaux (3)	50	-	50	102
. Etat, impôts sur les bénéfices (3)	286	-	286	0
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (3)	431	-	431	429
. Autres (3)	1 200	-	1 200	6 017
Valeurs mobilières de placement (4)	525	-	525	536
Disponibilités	85	-	85	1 351
Charges constatées d'avance (3&5)	573	-	573	488
TOTAL Actif Circulant	8 027	-516	7 510	11 568
TOTAL ACTIF	35 404	-9 765	25 638	22 169

- BILAN PASSIF

en K€	2020-12	2020-12	2020-12	2019-12
BILAN - PASSIF	KEYYO	KEYYO	KEYYO	KEYYO
	Brut	Amt	Net	Net
Capitaux Propres				
Capital Social			627	627
Prime d'émission			0	0
Réserve légale			63	63
Report à nouveau			8 561	6 257
RESULTAT EXERCICE			1 447	2 304
TOTAL Capitaux Propres (6)			10 697	9 251
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			125	105
Provisions pour charges			757	401
TOTAL Provisions pour Risques et Charges (7)			882	506
Emprunts et dettes				
. Emprunts (8)			3 000	4 000
Autres Dettes Financières (8)			1 413	687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (9)			4 734	4 123
. Clients Creditteurs			197	250
. Personnel (9)			1 616	949
. Organismes sociaux (9)			1 610	815
. Etat, impôts sur les bénéfices			0	229
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (9)			289	307
. Autres impôts, taxes et assimilés (9)			301	247
Autres dettes (9)			0	8
Produits constatés d'avance (9)			899	799
TOTAL Emprunts et Dettes			14 059	12 413
TOTAL PASSIF			25 638	22 169

- **COMPTE DE RÉSULTAT**

En K€	2020-12		Total	2019-12		
	France	Export.		Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	583	1	584	636	-53	-8,3%
Production vendue services	34 096	539	34 635	30 131	4 505	15,0%
Chiffre d'affaires (10)	34 679	540	35 219	30 767	4 452	14,5%
Production immobilisée (11)			2 267	1 465	802	54,7%
Subventions d'exploitation reçues			2	10	-8	-80,9%
Reprise amortissements et provisions (12)			288	336	-49	-14,5%
Autres produits			13	6	7	114,8%
Total des produits d'exploitation			37 788	32 585	5 203	16,0%
Achats de marchandises (13)			2 960	1 782	1 178	66,1%
Variation de stock de marchandises (13)			-590	-29	-560	1919,9%
Achats de matières premières et autres appr. (13)			9 459	8 373	1 086	13,0%
Autres achats et charges externes (14)			7 998	7 142	856	12,0%
Impôts, taxes et versements assimilés			853	673	180	26,8%
Salaires et traitements (15)			8 536	6 148	2 389	38,9%
Charges sociales (15)			3 937	3 286	651	19,8%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 155	1 752	403	23,0%
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0	0	n/s
Dotations aux provisions sur actif circulant			379	310	70	22,5%
Dotations aux provisions pour risques et charges (7)			146	158	-11	-7,2%
Autres charges			354	298	56	18,7%
Total des charges d'exploitation			36 189	29 893	6 296	21,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 599	2 692	-1 093	-40,6%
Autres intérêts et produits assimilés			2	26	-23	-90,8%
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	23	-23	-100,0%
Différences positives de change			17	1	16	1702,3%
Produits nets sur cessions de VMP			0	1	-1	-100,0%
Total des produits financiers			19	50	-31	-62,3%
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0	0	n/s
Intérêts et charges assimilées			28	60	-32	-53,1%
Différences négatives de change			1	0	1	203,7%
Charges nettes sur cessions de VMP			0	0	0	-100,0%
Total des charges financières			29	61	-31	-51,8%
RESULTAT FINANCIER (16)			-10	-10	0	-1,7%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 588	2 681	-1 093	-40,8%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	0	0	225,0%
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	0	0	-100,0%
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0	0	n/s
Total des produits exceptionnels			0	1	0	-54,5%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			18	3	15	578,1%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	23	-23	-99,6%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0	0	0	n/s
Total des charges exceptionnelles			18	26	-8	-30,0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (17)			-18	-25	7	-29,5%
Participation des salariés			0	67	-67	-100,0%
Impôts sur les bénéfices (18)			123	286	-162	-56,8%
Total des Produits			37 807	32 635	5 171	15,8%
Total des charges			36 360	30 332	6 028	19,9%
RESULTAT NET			1 446,91433	2 303,576	-857	-37,2%

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1. PRÉAMBULE, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois comme l'exercice précédent.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 25.638 K€
Le résultat net comptable est un bénéfice de 1.447K€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

2.1.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a recodifié les dispositions du PCG à droit constant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de recherche et développement et clientèle)

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Conformément aux règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la société a procédé à une analyse des immobilisations par composants.

En raison de la nature des immobilisations corporelles détenues, aucune n'a été jugée décomposable.

2.1.2.2. Fonds de Commerce

La valeur brute des immobilisations incorporelles est constituée par la valeur des fonds de commerce. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable est comparée à la valeur d'utilité, afin de s'assurer que la valeur des fonds de commerce reste supérieure ou égale à sa valeur comptable. Le cas échéant une dépréciation est constituée.

2.1.2.3. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont immobilisés lorsque le projet répond à l'ensemble des critères d'activation suivants :

- le projet a de sérieuses chances de réussite ;
- l'entreprise démontre son intention et sa capacité financière et technique d'achever le projet pour l'utiliser ou le vendre ;
- les dépenses attribuables au projet au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable ;
- le projet générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à l'entreprise.

Les dépenses de recherche sont préalablement comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées ; les dépenses encourues après l'achèvement du projet sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent de générer des avantages économiques futurs supplémentaires.

Les développements activés dans les comptes sociaux sont amortis sur une durée de 3 ans.

2.1.2.4. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une part de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et d'autre part des perspectives de rentabilité. Les engagements complémentaires de KEYYO envers sa filiale font l'objet, en plus de la dépréciation des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances envers la filiale ou de provisions pour risques et charges.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle (« actions propres ») représentent les titres de la société détenus par elle-même.

Conformément aux dispositions de l'avis n°98-D du 17 décembre 1998 du comité d'urgence, confirmées par l'avis n°2002-D du 18 décembre 2002, lorsque tout ou partie des titres n'est pas dès l'origine affectée explicitement à l'attribution aux salariés ou destinée à régulariser les cours, ces titres sont inscrits en immobilisations financières.

2.1.2.5. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

2.1.2.6. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas, notamment sur la base de critères liés à l'ancienneté.

2.1.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture. Si les valeurs de clôture sont inférieures à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

2.1.2.8. Provision pour indemnité de départ à la retraite

A la date de leur départ en retraite, les salariés de la société bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ. Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés évalués sur la base d'hypothèses d'évaluation des salaires, d'âge et de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la bases des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 0.60%
- Taux de revalorisation des salaires : 2.0 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : Tableau 68 INSEE
- Taux de turnover moyen : 15.80%

Les écarts actuariels sont constatés durant l'exercice de leur survenance.

2.1.2.9. Participation aux résultats de l'entreprise

En date du 02 avril 2018, les responsables et les membres du personnel se sont réunis et ont adopté la mise en place d'un nouvel accord de participation, en application de l'article L. 3323-2 et L. 3323-3 du Code du Travail.

2.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 31 mars 2020, la société Keyyo a procédé au rachat anticipé du solde des titres soit 25% de sa filiale Keyyo – Clever Network détenus par le management de Keyyo – Clever Network. Depuis cette date, Keyyo dispose désormais de 100% des titres et droits de vote de Keyyo – Clever Network.

Le 24 juillet 2020, la société Keyyo a acquis 75% du capital dans la société Apizee qui est spécialisée dans les solutions de vidéo conférence collaborative ciblant les usages de télémaintenance et/ou téléassistance.

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Ce virus circule activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises. Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, Keyyo privilégie la santé de ses collaborateurs et veille à respecter ces mesures restrictives.

Nous avons été impactés par le ralentissement de l'activité lié à cette crise sanitaire, ce qui implique que les objectifs budgétaires de début 2020 n'ont pas été tous atteints. Le dirigeant n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été établis sur la base de la continuité de l'activité.

2.3. NOTE SUR LE BILAN ACTIF

2.3.1. Immobilisations (Renvoi 1)

2.3.1.1. Immobilisations brutes

Actif immobilisé (En K€)	2019-12	Acquisitions	Cession ou Rebut	2020-12
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement (a)	4 967	667		5 635
Concessions, brevets, droits similaires	1 209	259		1 467
Fonds commercial (b)	1 221			1 221
Total immobilisations incorporelles	7 398	926	0	8 323
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 994	398		2 392
Autres immobilisations corporelles	3 218	1 759	-444	4 533
Immobilisations en cours	-			-
Avances et acomptes	83	361		444
Total Immobilisations corporelles	5 295	2 518	-444	7 369
Autres participations (c)	3 030	6 685		9 715
Autres immobilisations financières (d)	2 418	9	-457	1 969
Total Immobilisations financières	5 448	6 694	-457	11 684
TOTAL	18 140	10 138	-901	27 377

(a) Frais de recherche et développement

KEYYO immobilise les frais de recherche engagés pour ses projets de développement. En 2020, ces frais ont été activés pour un montant total de 667K€.

(b) Fonds commercial et clientèle

Au 31 décembre 2020, le montant des fonds de commerce reste inchangé à 1.221K€.

(c) Titres de participation

Au 31 décembre 2020, les titres de participation représentent 9.715K€

Ils sont constitués :

- De titres de la société Keyyo Clever Network dont nous détenons 100% du capital au 31 décembre 2020 pour 5.590K€.
- De titres de la société Apizee dont nous détenons 75% du capital au 31 décembre 2020 pour 4.125K€.

(d) Autres immobilisations financières

Ces immobilisations sont constituées d'actions propres pour 1.675K€ et de dépôts et cautions versés pour 295K€.

Keyyo détient 150.915 titres en autocontrôle.

Suite au conseil d'administration du 17 avril 2019, un plan d'attribution d'actions gratuites a été lancé pour un volume de 37.250 actions.

2.3.1.2. Amortissements et provisions d'actif (K€)

Amortissements (En K€)	2019-12	Augmentatio n	Cession ou Rebut	2020-12
Recherche et développement	3 787	587		4 373
Concessions, brevets, droits similaires	807	204		1 011
Fonds commercial	-			-
Total immobilisations incorporelles	4 594	791	0	5 385
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 390	189		1 579
Autres immobilisations corporelles	1 555	1 175	-445	2 285
Avances et acomptes	-			-
Total Immobilisations corporelles	2 945	1 364	-445	3 864
Autres participations	-	0	0	-
Autres immobilisations financières	-			-
Total Immobilisations financières	-	0	0	-
TOTAL	7 539	2 155	-445	9 249

2.3.1.3. Positions nettes des immobilisations

Immobilisations Nettes (K€)	Brut	Provisions & Amort.	Net	Durée
Recherche et développement	5 635	4 373	1 261	3 ans
Concessions, brevets, droits similaires	1 467	1 011	456	1 à 15 ans
Fonds commercial	1 221	0	1 221	N/A
Total immobilisations incorporelles	8 323	5 385	2 939	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 392	1 579	813	1 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (1)	4 533	2 285	2 248	2 à 5 Ans
Avances et acomptes	444	0	444	N/A
Total Immobilisations corporelles	7 369	3 864	3 505	
Autres participations	9 715	0	9 715	N/A
Autres immobilisations financières	1 969	0	1 969	N/A
Total Immobilisations financières	11 684	0	11 684	
TOTAL	27 377	9 249	18 128	

2.3.2. Stocks (renvoi 2)

Les stocks sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP et de matériels Keyyo. Ils représentent une valeur brute de 1.203K€ fin 2020 en hausse de 589K€ due en partie au lancement d'une nouvelle gamme de routeur. Une provision de 2K€ est constatée sur des articles dont les volumes de vente sont trop faibles par rapport aux quantités détenues.

2.3.3. Etat des créances (renvoi 3)

Actif circulant et charges constatées d'avance (K€)	Montant		A plus d'un an
	brut	A un an	
Avances et acomptes versés sur commandes	211	211	-
Clients	3 444	3 444	-
Fournisseurs débiteurs - Avoirs à recevoir	15	15	-
Personnel	4	4	-
Organismes sociaux	50	50	-
IS / CIR / CII / CICE	286	286	-
Taxe sur la valeur ajoutée	431	431	-
Compte d'associés	1 200	1 200	-
Charges constatées d'avance	573	573	-
TOTAL	6 213	6 213	-

Une convention d'avance en compte courant a été conclue entre les sociétés Apizee et Keyyo et présente un solde de 1.200K€ placé chez Apizee au 31 décembre 2020.

2.3.4. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	2020-12	2019-12
Clients et comptes rattachés	1 080	728
Autres créances	49	53
CIR - CII - CICE	-	-
TOTAL	1 130	781

2.3.5. Valeurs mobilières de placement (renvoi 4)

Valeurs mobilières de placement (K€)	2020-12	2019-12
Actions propres / Contrat liquidité	-	-
Actions propres Réservées aux salariés	484	508
Actions propres Non attribuées aux salariés	41	28
SICAV et CAT	-	-
TOTAL	525	536

Suite au conseil d'administration du 17 avril 2019, un plan d'attribution d'actions gratuites a été approuvé pour un volume de 37.250 actions d'un montant de 522K€.

2.3.6. Charges constatées d'avance (renvoi 5)

Charges Constatées d'avance (K€)	2020-12	2019-12
Location	71	77
Assurances	0	24
Frais de réseaux	103	83
Maintenance	214	115
Autres	185	190
TOTAL	573	488

2.3.7. Provision

Nature des provisions (K€)	2019-12	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2020-12
Provision Clients	- 318	- 379	- 184	-	514
Provision sur Stock	- 2	-	-	-	2
Autres Provisions	-	-	-	-	-
TOTAL	- 321	- 379	- 184	-	516

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

2.3.8. Capitaux Propres (renvoi 6)

Capitaux Propres (K€)	2019-12	Affectation de résultat	Reduction de Capital	Dividendes	Résultat Exercice N	2020-12
Capital	627					627
Primes d'émission	0					0
Reserve Légale	63					63
Report à nouveau	6 257	2 304				8 561
Résultat de l'exercice	2 304	-2 304			1 447	1 447
Total Capitaux Propres	9 251	0	0	0	1 447	10 697

2.3.9. Provisions pour risques et charges (renvoi 7)

Nature des provisions (K€)	2019-12	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2020-12
Provision pour Litiges Commerciaux	-	20	-	-	20
Provision pour Litiges Prud'homaux	105	-	-	-	105
Provision pour IDR	218	126	-	-	344
Provision pour AG	183	230	-	-	413
Provisions Totales	506	377	-	-	882

La provision pour Indemnité de départ à la retraite augmente de 126K€ suite alignement méthode valorisation groupe.

2.3.10. Etat des dettes (Renvoi 8 et 9)

Dettes financières (K€)	2020-12	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt	3 000	1 000	2 000	-
Compte bancaire	-			
Cautions reçues	89		89	
Concours bancaires	-			
Compte d'associés	1 323	1 323		

Au 31 décembre 2020, Keyyo dispose d'1 ligne de crédit souscrite auprès d'un établissement bancaire. Cette ligne de crédit arrivera à échéance en 2023. Le montant des remboursements liés à cette ligne de crédit sera de 1.000K€ en 2021.

Une convention de gestion d'excédents de trésorerie a été conclue entre Keyyo Clervernetwork et Keyyo et présente un solde de 1.200K€ placé chez Keyyo au 31 décembre 2020.

Une convention d'intégration fiscale a été établie entre Bouygues Télécom et Keyyo à partir du 01 janvier 2020 et présente un solde de 123K€.

Dettes courantes (K€)	2020-12	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes Fournisseurs	4 734	4 734	-	-
Dettes sociales	3 226	3 226	-	-
Dettes fiscales	589	589	-	-
Autres dettes	197	197	-	-
Produits constatés d'avance	899	899	-	-
TOTAL	9 646	9 646	-	-

2.3.11. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer (K€)	2020-12	2019-12
Emprunts & dettes établissements de crédit	-	-
Fournisseurs	2 193	1 965
Dettes fiscales & sociales	2 766	1 536
Autres dettes	-	-
TOTAL	4 959	3 501

2.3.12. Produits constatés d'avance (renvoi 9)

Produits Constatés d'Avance	2020-12	2019-12
Vente Directe	623	518
Vente Indirecte	252	222
Autre	23	58
TOTAL	899	799

Les produits constatés d'avance correspondent à des facturations non consommées à la clôture de l'exercice.

2.4. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.4.1. Chiffre d'affaires (renvoi 10)

Le chiffre d'affaires de Keyyo correspond aux ventes de services et de matériels réalisés au cours de l'exercice. Il se compose principalement d'abonnement et de consommation de services et accroit de 14.5% à 35.219K€.

2.4.2. Production immobilisée (renvoi 11)

Le poste de production immobilisée progresse à 2.267K€ contre 1.465K€ un an plus tôt. Il se compose de :

- 1.600K€ de matériels prêtés ou loués à nos clients,
- 667K€ de frais de Recherche et Développement immobilisés.

2.4.3. Reprises sur provisions, transfert de charges (renvoi 12)

Le poste reprises et provisions, transferts de charges se compose principalement de :

- 184K€ de reprise sur provision clients,
- 104K€ de transferts de charges et avantages en nature des salariés.

2.4.4. Achats de marchandises et de service (renvoi 13)

Ce poste augmente de 1.703K€ soit 16.82% à 11.829K€. La marge brute passe donc de 20.641K€ à 23.390K€, représentant 66.4% du chiffre d'affaires. Cette importante croissance s'explique par la poursuite de la croissance sur les segments.

2.4.5. Autres achats et charges externes (renvoi 14)

Ces dépenses augmentent de 12% à 7.998K€

2.4.6. Salaires et charges sociales (renvoi 15)

La masse salariale augmente fortement passant à 12.473K€ contre 9.434K€ un an plus tôt.

Cette augmentation s'explique par les coûts salariaux liés aux nombreuses embauches de ces 2 dernières années afin de soutenir le développement de l'entreprise, par la sécurisation des ressources clés de Keyyo et par le versement de primes pouvoirs d'achat en 2020. Ces recrutements concernent principalement les services commerciaux, techniques et supports clients.

Deux plans d'attribution gratuite d'actions de 38.250 actions ont été mis en place au 17/04/2019 pour un coût 2020 de 241K€ plus 117K€ de contributions patronales associées.

Les effectifs de Keyyo ont augmenté sur 2020 afin d'accompagner la croissance de l'activité. Keyyo a créé 54 postes nets en 2020, la société comptait 217 salariés en fin d'année.

Effectif de la Société	2020-12	2019-12	2018-12
Cadres	87	75	67
Non Cadres	125	85	67
Apprentis	5	3	5
Total	217	163	139

2.4.7. Résultat financier (renvoi 16)

Le Résultat Financier 2020 est une perte de 10K€.

2.4.8. Résultat exceptionnel (renvoi 17)

Le résultat exceptionnel 2020 est une perte nette de 18K€.

2.4.9. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (renvoi 18)

Niveau de résultat (K€)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 599	-127	1 471
Résultat financier	-10	1	-9
Résultat exceptionnel	-18	2	-15
TOTAL	1 570	-123	1 447

La croissance de nos résultats a généré la constatation de 123K€ d'impôt sur les sociétés en 2020.

2020	Impôts		
	Accroissements et allègements (K€)	Montant	Taux 28%
	Accroissements	-	-
	Provisions réglementées	-	-
	Subvention à réintégrer au résultat	-	-
	Allègements	1 921	538
	Provisions non déductibles l'année de dotation	569	159
	Total des déficits exploit. reportables	1 352	379
	Total des moins-values à long terme	-	-
	TOTAL	1 921	538

2.5. AUTRES INFORMATIONS

2.5.1. Filiales et participations

Le 31 décembre 2017, Keyyo a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Clever Network, opérateur réseau spécialiste des solutions VPN. Cette société a été renommée Keyyo – Clever Network début 2018, 25% du capital a été rétrocédé au prix d'acquisition, au management, en février 2018 qui ont été rachetés en date du 31 mars 2020 portant l'acquisition par Keyyo des titres et des droits de vote à 100%.

Le 24 juillet 2020, Keyyo s'est porté acquéreur de 75% du capital de la société Apizee, spécialiste de la vidéo conférence collaborative.

2.5.2. Parties liées

Le 2 février 2018, Keyyo et Keyyo – Clever Network ont signé une convention de services afin que Keyyo – Clever Network puisse bénéficier du support commercial, administratif et technique de Keyyo. Cette convention a généré une refacturation de 54K€ de Keyyo vers Keyyo – Clever Network en 2020.

Le 7 février 2018, Keyyo et Keyyo – Clever Network ont signé un contrat d'apporteur d'affaires. Ce contrat a généré une refacturation de 9K€ de Keyyo – Clever Network vers Keyyo en 2020.

Le 1^{er} mai 2020, Keyyo et Keyyo – Clever Network ont signé un contrat d'apporteur d'affaires. Ce contrat a généré une refacturation de 6K€ de Keyyo vers Keyyo – Clever Network en 2020.

Le 8 juillet 2019, une convention de services communs a été signée, avec effet rétroactif au 18 avril 2019, entre Keyyo et Bouygues Telecom aux termes de laquelle cette dernière fournit à Keyyo des prestations de services, notamment dans les domaines du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance. Cette convention repose sur des règles de répartition et de facturation de services communs entre sociétés utilisatrices, intégrant des prestations spécifiques fournies à la demande de Keyyo, ainsi que la prise en charge d'une quote-part résiduelle de ces frais. Cette convention prévoit que la facturation pour 2020 n'excèdera pas un seuil de 0,60 % du chiffre d'affaires de Keyyo (Article 4). Elle a généré une facturation de 182K€.

Le 12 décembre 2019, Keyyo et Bouygues Telecom ont signé un contrat de prestation de transit voix qui a généré une facturation de 780K€ de la part de Bouygues Telecom sur l'année 2020.

Le 18 décembre 2019, Keyyo et Bouygues Telecom ont signé un contrat de prestation de transit international qui a généré une facturation de 213K€ de la part de Bouygues Telecom sur l'année 2020.

Le 13 février 2020, Keyyo et Bouygues Telecom ont signé un contrat de prestation de collecte nationale du trafic ADSL qui a généré une facturation de 18K€ de la part de Bouygues Telecom sur l'année 2020.

2.5.3. Rémunération des dirigeants

Monsieur Luc PERRAUDIN au titre de ses fonctions de directeur général ne perçoit aucune rémunération.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

2.5.4. Informations relatives au crédit-bail

Aucun contrat de crédit-bail n'est en cours au 31 décembre 2020.

2.5.5. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

Nous disposons d'une ligne de crédit négociée en 2017 auprès d'un établissement bancaire. Le tirage global représente 3.000 K€ au 31/12/2020.

Engagements hors bilan donnés

Nous n'avons pas d'engagement hors bilan.

Autres engagements

Au 31/12/2020, les engagements futurs relatifs aux contrats locatifs représentaient 858K€. Ils se composaient principalement d'engagement immobilier pour 494K€, d'engagement d'infrastructure pour 201K€ et d'engagement pour la flotte de véhicule pour 157K€

2.5.6. Tableau des filiales et participation au 31 décembre 2020

Sociétés	Nombre de titres détenus	Capital social	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Sté (brut) (**)	Montant des cautions fournies par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice clos	Résultat de l'exercice clos	Dividendes enregistrés au cours du dernier exercice
					Brute	Nette					
CLEVER NETWORK 16 rue Jules Saulnier 93200 Saint-Denis	2 000 000	100	1 649	100%	5 590	5 590	0	0	5 381	722	-
APIZEE 11 rue Blaise Pascal 22300 Lannion	40 990	55	-	75%	4 125	4 125	1200	-	-	-	-
TOTAL	2 040 990		1 649		9 715	9 715	1 200	0	5 381	722	0

Keyyo comptait 2 filiales au 31/12/2020, selon le tableau détaillé ci-dessus.

Keyyo a pris le contrôle de la société Keyyo – Clever Network à compter du 31 décembre 2017 et en détient 100% depuis le 31 mars 2020 après l'acquisition des titres détenus par le management de Keyyo – Clever Network soit 25%.

Depuis le 24 juillet 2020, la société Keyyo a acquis 75% de la société Apizee.

2.5.7. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Néant

KEYYO

Société anonyme au capital de 852.490,56 euros
Siège social : Clichy (92110), 92-98, boulevard Victor Hugo
390.081.156 R.C.S NANTERRE
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2021

[...]

Première Résolution

Approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration (incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise) relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes individuels relatifs à l'exercice 2020,

approuve les comptes individuels au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Elle **approuve** également le montant des charges non déductibles engagées par la Société au cours de l'exercice écoulé, qui s'élève à un montant global égal à 55.467 euros et l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges qui s'élève à 15.530 euros, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration (incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise) relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, après avoir constaté que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1.446.914 euros, **décide** de l'affecter intégralement en report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices sociaux précédents ont été les suivants :

Exercice clos le :	Dividende par action	Nombre d'actions ayant perçu le dividende	Distribution nette totale
Le 31/12/2019	-	-	-
Le 31/12/2018	-	-	-
Le 31/12/2017	0.40 €	1 791 863 €	716 745.20 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Neuvième Résolution
Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris La Défense
Cedex France

Keyyo S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Keyyo S.A.
92-98, boulevard Victor Hugo - 92110 Clichy
Ce rapport contient 23 pages

**KPMG AUDIT IS**

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris La Défense
Cedex France

Keyyo S.A.

Siège social : 92-98, boulevard Victor Hugo - 92110 Clichy
Capital social : €627 200

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Keyyo S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Keyyo S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe 2.1.2.3 de l'annexe aux comptes annuels intitulé « Frais de recherche et développement » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note 2.3.1 « Immobilisations » de l'annexe fournit une information appropriée ;
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 9 715 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1.2.4 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 12 février 2021

KPMG AUDIT IS

Nicolas Piofret
Associé

Paris La Défense, le 12 février 2021

Mazars



Marc Biasibetti
Associé



RAPPORT FINANCIER INDIVIDUEL

31 DECEMBRE 2020

*Société anonyme au capital de 627 200 euros.
Siege social: 92-98, Boulevard Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

1. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020

- BILAN ACTIF

en K€	2020-12		2020-12		2019-12
BILAN - ACTIF	KEYYO	KEYYO	KEYYO	KEYYO	KEYYO
	Brut	Amt	Net		Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Recherche et développement	5 635	-	4 373	1 261	1 181
Concessions, brevets, droits similaires	1 467	-	1 011	456	402
Fonds commercial	1 221	-	-	1 221	1 221
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 392	-	1 579	813	604
Autres immobilisations corporelles	4 533	-	2 285	2 248	1 663
Avances et acomptes	444	-	-	444	83
Immobilisations financières					
Autres participations	9 715	-	-	9 715	3 030
Créances rattachées à des participations	-	-	-	0	0
Autres titres immobilisés	-	-	-	0	0
Prêts	-	-	-	0	0
Autres immobilisations financières	1 969	-	-	1 969	2 418
TOTAL Actifs Immobilisés (1)	27 377	-	9 249	18 128	10 601
Actif circulant					
Stock (2)					
Matières premières, approvisionnements (2)	1 199	-	2	1 196	606
Marchandises (2)	5	-	-	5	5
Avances et acomptes versés sur commandes (3)	211	-	-	211	80
Clients et comptes rattachés (3)	3 444	-	514	2 930	1 919
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs (3)	15	-	-	15	29
. Personnel (3)	4	-	-	4	6
. Organismes sociaux (3)	50	-	-	50	102
. Etat, impôts sur les bénéfices (3)	286	-	-	286	0
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (3)	431	-	-	431	429
. Autres (3)	1 200	-	-	1 200	6 017
Valeurs mobilières de placement (4)	525	-	-	525	536
Disponibilités	85	-	-	85	1 351
Charges constatées d'avance (3&5)	573	-	-	573	488
TOTAL Actif Circulant	8 027	-516	-	7 510	11 568
TOTAL ACTIF	35 404	-9 765	25 638	25 638	22 169

- BILAN PASSIF

en K€	2020-12	2020-12	2020-12	2019-12
BILAN - PASSIF	KEYYO	KEYYO	KEYYO	KEYYO
	Brut	Amt	Net	Net
Capitaux Propres				
Capital Social			627	627
Prime d'émission			0	0
Réserve légale			63	63
Report à nouveau			8 561	6 257
RESULTAT EXERCICE			1 447	2 304
TOTAL Capitaux Propres (6)			10 697	9 251
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			125	105
Provisions pour charges			757	401
TOTAL Provisions pour Risques et Charges (7)			882	506
Emprunts et dettes				
. Emprunts (8)			3 000	4 000
Autres Dettes Financières (8)			1 413	687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (9)			4 734	4 123
. Clients Crédeurs			197	250
. Personnel (9)			1 616	949
. Organismes sociaux (9)			1 610	815
. Etat, impôts sur les bénéfices			0	229
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (9)			289	307
. Autres impôts, taxes et assimilés (9)			301	247
Autres dettes (9)			0	8
Produits constatés d'avance (9)			899	799
TOTAL Emprunts et Dettes			14 059	12 413
TOTAL PASSIF			25 638	22 169

- **COMPTE DE RÉSULTAT**

En K€	2020-12			2019-12		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	583	1	584	636	-53	-8,3%
Production vendue services	34 096	539	34 635	30 131	4 505	15,0%
Chiffre d'affaires (10)	34 679	540	35 219	30 767	4 452	14,5%
Production immobilisée (11)			2 267	1 465	802	54,7%
Subventions d'exploitation reçues			2	10	-8	-80,9%
Reprise amortissements et provisions (12)			288	336	-49	-14,5%
Autres produits			13	6	7	114,8%
Total des produits d'exploitation			37 788	32 585	5 203	16,0%
Achats de marchandises (13)			2 960	1 782	1 178	66,1%
Variation de stock de marchandises (13)			-590	-29	-560	1919,9%
Achats de matières premières et autres appr. (13)			9 459	8 373	1 086	13,0%
Autres achats et charges externes (14)			7 998	7 142	856	12,0%
Impôts, taxes et versements assimilés			853	673	180	26,8%
Salaires et traitements (15)			8 536	6 148	2 389	38,9%
Charges sociales (15)			3 937	3 286	651	19,8%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 155	1 752	403	23,0%
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0	0	n/s
Dotations aux provisions sur actif circulant			379	310	70	22,5%
Dotations aux provisions pour risques et charges (7)			146	158	-11	-7,2%
Autres charges			354	298	56	18,7%
Total des charges d'exploitation			36 189	29 893	6 296	21,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 599	2 692	-1 093	-40,6%
Autres intérêts et produits assimilés			2	26	-23	-90,8%
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	23	-23	-100,0%
Différences positives de change			17	1	16	1702,3%
Produits nets sur cessions de VMP			0	1	-1	-100,0%
Total des produits financiers			19	50	-31	-62,3%
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0	0	n/s
Intérêts et charges assimilées			28	60	-32	-53,1%
Différences négatives de change			1	0	1	203,7%
Charges nettes sur cessions de VMP			0	0	0	-100,0%
Total des charges financières			29	61	-31	-51,8%
RESULTAT FINANCIER (16)			-10	-10	0	-1,7%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 588	2 681	-1 093	-40,8%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	0	0	225,0%
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	0	0	-100,0%
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0	0	n/s
Total des produits exceptionnels			0	1	0	-54,5%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			18	3	15	578,1%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	23	-23	-99,6%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0	0	0	n/s
Total des charges exceptionnelles			18	26	-8	-30,0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL (17)			-18	-25	7	-29,5%
Participation des salariés			0	67	-67	-100,0%
Impôts sur les bénéfices (18)			123	286	-162	-56,8%
Total des Produits			37 807	32 635	5 171	15,8%
Total des charges			36 360	30 332	6 028	19,9%
RESULTAT NET			1 446,91433	2 303,576	-857	-37,2%

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1. PRÉAMBULE, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois comme l'exercice précédent.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 25.638 K€
Le résultat net comptable est un bénéfice de 1.447K€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

2.1.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a recodifié les dispositions du PCG à droit constant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles (hors frais de recherche et développement et clientèle)

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Conformément aux règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la société a procédé à une analyse des immobilisations par composants.

En raison de la nature des immobilisations corporelles détenues, aucune n'a été jugée décomposable.

2.1.2.2. Fonds de Commerce

La valeur brute des immobilisations incorporelles est constituée par la valeur des fonds de commerce. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable est comparée à la valeur d'utilité, afin de s'assurer que la valeur des fonds de commerce reste supérieure ou égale à sa valeur comptable. Le cas échéant une dépréciation est constituée.

2.1.2.3. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont immobilisés lorsque le projet répond à l'ensemble des critères d'activation suivants :

- le projet a de sérieuses chances de réussite ;
- l'entreprise démontre son intention et sa capacité financière et technique d'achever le projet pour l'utiliser ou le vendre ;
- les dépenses attribuables au projet au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable ;
- le projet générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à l'entreprise.

Les dépenses de recherche sont préalablement comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées ; les dépenses encourues après l'achèvement du projet sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent de générer des avantages économiques futurs supplémentaires.

Les développements activés dans les comptes sociaux sont amortis sur une durée de 3 ans.

2.1.2.4. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une part de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et d'autre part des perspectives de rentabilité. Les engagements complémentaires de KEYYO envers sa filiale font l'objet, en plus de la dépréciation des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances envers la filiale ou de provisions pour risques et charges.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle (« actions propres ») représentent les titres de la société détenus par elle-même.

Conformément aux dispositions de l'avis n°98-D du 17 décembre 1998 du comité d'urgence, confirmées par l'avis n°2002-D du 18 décembre 2002, lorsque tout ou partie des titres n'est pas dès l'origine affectée explicitement à l'attribution aux salariés ou destinée à régulariser les cours, ces titres sont inscrits en immobilisations financières.

2.1.2.5. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

2.1.2.6. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas, notamment sur la base de critères liés à l'ancienneté.

2.1.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture. Si les valeurs de clôture sont inférieures à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

2.1.2.8. Provision pour indemnité de départ à la retraite

A la date de leur départ en retraite, les salariés de la société bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ. Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés évalués sur la base d'hypothèses d'évaluation des salaires, d'âge et de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la bases des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 0.60%
- Taux de revalorisation des salaires : 2.0 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : Tableau 68 INSEE
- Taux de turnover moyen : 15.80%

Les écarts actuariels sont constatés durant l'exercice de leur survenance.

2.1.2.9. Participation aux résultats de l'entreprise

En date du 02 avril 2018, les responsables et les membres du personnel se sont réunis et ont adopté la mise en place d'un nouvel accord de participation, en application de l'article L. 3323-2 et L. 3323-3 du Code du Travail.

2.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 31 mars 2020, la société Keyyo a procédé au rachat anticipé du solde des titres soit 25% de sa filiale Keyyo – Clever Network détenus par le management de Keyyo – Clever Network. Depuis cette date, Keyyo dispose désormais de 100% des titres et droits de vote de Keyyo – Clever Network.

Le 24 juillet 2020, la société Keyyo a acquis 75% du capital dans la société Apizee qui est spécialisée dans les solutions de vidéo conférence collaborative ciblant les usages de télémaintenance et/ou téléassistance.

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Ce virus circule activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises. Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, Keyyo privilégie la santé de ses collaborateurs et veille à respecter ces mesures restrictives.

Nous avons été impactés par le ralentissement de l'activité lié à cette crise sanitaire, ce qui implique que les objectifs budgétaires de début 2020 n'ont pas été tous atteints. Le dirigeant n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été établis sur la base de la continuité de l'activité.

2.3. NOTE SUR LE BILAN ACTIF

2.3.1. Immobilisations (Renvoi 1)

2.3.1.1. Immobilisations brutes

Actif immobilisé (En K€)	2019-12	Acquisitions	Cession ou Rebut	2020-12
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement (a)	4 967	667		5 635
Concessions, brevets, droits similaires	1 209	259		1 467
Fonds commercial (b)	1 221			1 221
Total immobilisations incorporelles	7 398	926	0	8 323
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 994	398		2 392
Autres immobilisations corporelles	3 218	1 759	-444	4 533
Immobilisations en cours	-			-
Avances et acomptes	83	361		444
Total Immobilisations corporelles	5 295	2 518	-444	7 369
Autres participations (c)	3 030	6 685		9 715
Autres immobilisations financières (d)	2 418	9	-457	1 969
Total Immobilisations financières	5 448	6 694	-457	11 684
TOTAL	18 140	10 138	-901	27 377

(a) Frais de recherche et développement

KEYYO immobilise les frais de recherche engagés pour ses projets de développement. En 2020, ces frais ont été activés pour un montant total de 667K€.

(b) Fonds commercial et clientèle

Au 31 décembre 2020, le montant des fonds de commerce reste inchangé à 1.221K€

(c) Titres de participation

Au 31 décembre 2020, les titres de participation représentent 9.715K€

Ils sont constitués :

- De titres de la société Keyyo Clever Network dont nous détenons 100% du capital au 31 décembre 2020 pour 5.590K€.
- De titres de la société Apizee dont nous détenons 75% du capital au 31 décembre 2020 pour 4.125K€.

(d) Autres immobilisations financières

Ces immobilisations sont constituées d'actions propres pour 1.675K€ et de dépôts et cautions versés pour 295K€.

Keyyo détient 150.915 titres en autocontrôle.

Suite au conseil d'administration du 17 avril 2019, un plan d'attribution d'actions gratuites a été lancé pour un volume de 37.250 actions.

2.3.1.2. Amortissements et provisions d'actif (K€)

Amortissements (En K€)	2019-12	Augmentatio n	Cession ou Rebut	2020-12
Recherche et développement	3 787	587		4 373
Concessions, brevets, droits similaires	807	204		1 011
Fonds commercial	-			-
Total immobilisations incorporelles	4 594	791	0	5 385
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 390	189		1 579
Autres immobilisations corporelles	1 555	1 175	-445	2 285
Avances et acomptes	-			-
Total Immobilisations corporelles	2 945	1 364	-445	3 864
Autres participations	-	0	0	-
Autres immobilisations financières	-			-
Total Immobilisations financières	-	0	0	-
TOTAL	7 539	2 155	-445	9 249

2.3.1.3. Positions nettes des immobilisations

Immobilisations Nettes (K€)	Brut	Provisions & Amort.	Net	Durée
Recherche et développement	5 635	4 373	1 261	3 ans
Concessions, brevets, droits similaires	1 467	1 011	456	1 à 15 ans
Fonds commercial	1 221	0	1 221	N/A
Total immobilisations incorporelles	8 323	5 385	2 939	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 392	1 579	813	1 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (1)	4 533	2 285	2 248	2 à 5 Ans
Avances et acomptes	444	0	444	N/A
Total Immobilisations corporelles	7 369	3 864	3 505	
Autres participations	9 715	0	9 715	N/A
Autres immobilisations financières	1 969	0	1 969	N/A
Total Immobilisations financières	11 684	0	11 684	
TOTAL	27 377	9 249	18 128	

2.3.2. Stocks (renvoi 2)

Les stocks sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP et de matériels Keyyo. Ils représentent une valeur brute de 1.203K€ fin 2020 en hausse de 589K€ due en partie au lancement d'une nouvelle gamme de routeur. Une provision de 2K€ est constatée sur des articles dont les volumes de vente sont trop faibles par rapport aux quantités détenues.

2.3.3. Etat des créances (renvoi 3)

Actif circulant et charges constatées d'avance (K€)	Montant		A plus d'un an
	brut	A un an	
Avances et acomptes versés sur commandes	211	211	-
Clients	3 444	3 444	-
Fournisseurs débiteurs - Avoirs à recevoir	15	15	-
Personnel	4	4	-
Organismes sociaux	50	50	-
IS / CIR / CII / CICE	286	286	-
Taxe sur la valeur ajoutée	431	431	-
Compte d'associés	1 200	1 200	-
Charges constatées d'avance	573	573	-
TOTAL	6 213	6 213	-

Une convention d'avance en compte courant a été conclue entre les sociétés Apizee et Keyyo et présente un solde de 1.200K€ placé chez Apizee au 31 décembre 2020.

2.3.4. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	2020-12	2019-12
Clients et comptes rattachés	1 080	728
Autres créances	49	53
CIR - CII - CICE	-	-
TOTAL	1 130	781

2.3.5. Valeurs mobilières de placement (renvoi 4)

Valeurs mobilières de placement (K€)	2020-12	2019-12
Actions propres / Contrat liquidité	-	-
Actions propres Réservées aux salariés	484	508
Actions propres Non attribuées aux salariés	41	28
SICAV et CAT	-	-
TOTAL	525	536

Suite au conseil d'administration du 17 avril 2019, un plan d'attribution d'actions gratuites a été approuvé pour un volume de 37.250 actions d'un montant de 522K€.

2.3.6. Charges constatées d'avance (renvoi 5)

Charges Constatées d'avance (K€)	2020-12	2019-12
Location	71	77
Assurances	0	24
Frais de réseaux	103	83
Maintenance	214	115
Autres	185	190
TOTAL	573	488

2.3.7. Provision

Nature des provisions (K€)	2019-12	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2020-12
Provision Clients	- 318	- 379	- 184	-	- 514
Provision sur Stock	- 2	-	-	-	- 2
Autres Provisions	-	-	-	-	-
TOTAL	- 321	- 379	- 184	-	- 516

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

2.3.8. Capitaux Propres (renvoi 6)

Capitaux Propres (K€)	2019-12	Affectation de résultat	Reduction de Capital	Dividendes	Résultat Exercice N	2020-12
Capital	627					627
Primes d'émission	0					0
Reserve Légale	63					63
Report à nouveau	6 257	2 304				8 561
Résultat de l'exercice	2 304	-2 304			1 447	1 447
Total Capitaux Propres	9 251	0	0	0	1 447	10 697

2.3.9. Provisions pour risques et charges (renvoi 7)

Nature des provisions (K€)	2019-12	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2020-12
Provision pour Litiges Commerciaux	-	20	-	-	20
Provision pour Litiges Prud'homaux	105	-	-	-	105
Provision pour IDR	218	126	-	-	344
Provision pour AG	183	230	-	-	413
Provisions Totales	506	377	-	-	882

La provision pour Indemnité de départ à la retraite augmente de 126K€ suite alignement méthode valorisation groupe.

2.3.10. Etat des dettes (Renvoi 8 et 9)

Dettes financières (K€)	2020-12	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt	3 000	1 000	2 000	-
Compte bancaire	-			
Cautions reçues	89		89	
Concours bancaires	-			
Compte d'associés	1 323	1 323		

Au 31 décembre 2020, Keyyo dispose d'1 ligne de crédit souscrite auprès d'un établissement bancaire. Cette ligne de crédit arrivera à échéance en 2023. Le montant des remboursements liés à cette ligne de crédit sera de 1.000K€ en 2021.

Une convention de gestion d'excédents de trésorerie a été conclue entre Keyyo Clervernetwork et Keyyo et présente un solde de 1.200K€ placé chez Keyyo au 31 décembre 2020.

Une convention d'intégration fiscale a été établie entre Bouygues Télécom et Keyyo à partir du 01 janvier 2020 et présente un solde de 123K€.

Dettes courantes (K€)	2020-12	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes Fournisseurs	4 734	4 734	-	-
Dettes sociales	3 226	3 226	-	-
Dettes fiscales	589	589	-	-
Autres dettes	197	197	-	-
Produits constatés d'avance	899	899	-	-
TOTAL	9 646	9 646	-	-

2.3.11. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer (K€)	2020-12	2019-12
Emprunts & dettes établissements de crédit	-	-
Fournisseurs	2 193	1 965
Dettes fiscales & sociales	2 766	1 536
Autres dettes	-	-
TOTAL	4 959	3 501

2.3.12. Produits constatés d'avance (renvoi 9)

Produits Constatés d'Avance	2020-12	2019-12
Vente Directe	623	518
Vente Indirecte	252	222
Autre	23	58
TOTAL	899	799

Les produits constatés d'avance correspondent à des facturations non consommées à la clôture de l'exercice.

2.4. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.4.1. Chiffre d'affaires (renvoi 10)

Le chiffre d'affaires de Keyyo correspond aux ventes de services et de matériels réalisés au cours de l'exercice. Il se compose principalement d'abonnement et de consommation de services et accroît de 14.5% à 35.219K€.

2.4.2. Production immobilisée (renvoi 11)

Le poste de production immobilisée progresse à 2.267K€ contre 1.465K€ un an plus tôt. Il se compose de :

- 1.600K€ de matériels prêtés ou loués à nos clients,
- 667K€ de frais de Recherche et Développement immobilisés.

2.4.3. Reprises sur provisions, transfert de charges (renvoi 12)

Le poste reprises et provisions, transferts de charges se compose principalement de :

- 184K€ de reprise sur provision clients,
- 104K€ de transferts de charges et avantages en nature des salariés.

2.4.4. Achats de marchandises et de service (renvoi 13)

Ce poste augmente de 1.703K€ soit 16.82% à 11.829K€. La marge brute passe donc de 20.641K€ à 23.390K€, représentant 66.4% du chiffre d'affaires. Cette importante croissance s'explique par la poursuite de la croissance sur les segments.

2.4.5. Autres achats et charges externes (renvoi 14)

Ces dépenses augmentent de 12% à 7.998K€

2.4.6. Salaires et charges sociales (renvoi 15)

La masse salariale augmente fortement passant à 12.473K€ contre 9.434K€ un an plus tôt.

Cette augmentation s'explique par les coûts salariaux liés aux nombreuses embauches de ces 2 dernières années afin de soutenir le développement de l'entreprise, par la sécurisation des ressources clés de Keyyo et par le versement de primes pouvoirs d'achat en 2020. Ces recrutements concernent principalement les services commerciaux, techniques et supports clients.

Deux plans d'attribution gratuite d'actions de 38.250 actions ont été mis en place au 17/04/2019 pour un coût 2020 de 241K€ plus 117K€ de contributions patronales associées.

Les effectifs de Keyyo ont augmenté sur 2020 afin d'accompagner la croissance de l'activité. Keyyo a créé 54 postes nets en 2020, la société comptait 217 salariés en fin d'année.

Effectif de la Société	2020-12	2019-12	2018-12
Cadres	87	75	67
Non Cadres	125	85	67
Apprentis	5	3	5
Total	217	163	139

2.4.7. Résultat financier (renvoi 16)

Le Résultat Financier 2020 est une perte de 10K€.

2.4.8. Résultat exceptionnel (renvoi 17)

Le résultat exceptionnel 2020 est une perte nette de 18K€.

2.4.9. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (renvoi 18)

Niveau de résultat (K€)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 599	-127	1 471
Résultat financier	-10	1	-9
Résultat exceptionnel	-18	2	-15
TOTAL	1 570	-123	1 447

La croissance de nos résultats a généré la constatation de 123K€ d'impôt sur les sociétés en 2020.

2020	Impôts	
Accroissements et allègements (K€)	Montant	Taux 28%
Accroissements	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subvention à réintégrer au résultat	-	-
Allègements	1 921	538
Provisions non déductibles l'année de dotation	569	159
Total des déficits exploit. reportables	1 352	379
Total des moins-values à long terme	-	-
TOTAL	1 921	538

2.5. AUTRES INFORMATIONS

2.5.1. Filiales et participations

Le 31 décembre 2017, Keyyo a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Clever Network, opérateur réseau spécialiste des solutions VPN. Cette société a été renommée Keyyo – Clever Network début 2018, 25% du capital a été rétrocédé au prix d'acquisition, au management, en février 2018 qui ont été rachetés en date du 31 mars 2020 portant l'acquisition par Keyyo des titres et des droits de vote à 100%.

Le 24 juillet 2020, Keyyo s'est porté acquéreur de 75% du capital de la société Apizee, spécialiste de la vidéo conférence collaborative.

2.5.2. Parties liées

Le 2 février 2018, Keyyo et Keyyo – Clever Network ont signé une convention de services afin que Keyyo – Clever Network puisse bénéficier du support commercial, administratif et technique de Keyyo. Cette convention a généré une refacturation de 54K€ de Keyyo vers Keyyo – Clever Network en 2020.

Le 7 février 2018, Keyyo et Keyyo – Clever Network ont signé un contrat d'apporteur d'affaires. Ce contrat a généré une refacturation de 9K€ de Keyyo – Clever Network vers Keyyo en 2020.

Le 1^{er} mai 2020, Keyyo et Keyyo – Clever Network ont signé un contrat d'apporteur d'affaires. Ce contrat a généré une refacturation de 6K€ de Keyyo vers Keyyo – Clever Network en 2020.

Le 8 juillet 2019, une convention de services communs a été signée, avec effet rétroactif au 18 avril 2019, entre Keyyo et Bouygues Telecom aux termes de laquelle cette dernière fournit à Keyyo des prestations de services, notamment dans les domaines du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance. Cette convention repose sur des règles de répartition et de facturation de services communs entre sociétés utilisatrices, intégrant des prestations spécifiques fournies à la demande de Keyyo, ainsi que la prise en charge d'une quote-part résiduelle de ces frais. Cette convention prévoit que la facturation pour 2020 n'excèdera pas un seuil de 0,60 % du chiffre d'affaires de Keyyo (Article 4). Elle a généré une facturation de 182K€.

Le 12 décembre 2019, Keyyo et Bouygues Telecom ont signé un contrat de prestation de transit voix qui a généré une facturation de 780K€ de la part de Bouygues Telecom sur l'année 2020.

Le 18 décembre 2019, Keyyo et Bouygues Telecom ont signé un contrat de prestation de transit international qui a généré une facturation de 213K€ de la part de Bouygues Telecom sur l'année 2020.

Le 13 février 2020, Keyyo et Bouygues Telecom ont signé un contrat de prestation de collecte nationale du trafic ADSL qui a généré une facturation de 18K€ de la part de Bouygues Telecom sur l'année 2020.

2.5.3. Rémunération des dirigeants

Monsieur Luc PERRAUDIN au titre de ses fonctions de directeur général ne perçoit aucune rémunération.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

2.5.4. Informations relatives au crédit-bail

Aucun contrat de crédit-bail n'est en cours au 31 décembre 2020.

2.5.5. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

Nous disposons d'une ligne de crédit négociée en 2017 auprès d'un établissement bancaire. Le tirage global représente 3.000 K€ au 31/12/2020.

Engagements hors bilan donnés

Nous n'avons pas d'engagement hors bilan.

Autres engagements

Au 31/12/2020, les engagements futurs relatifs aux contrats locatifs représentaient 858K€. Ils se composaient principalement d'engagement immobilier pour 494K€, d'engagement d'infrastructure pour 201K€ et d'engagement pour la flotte de véhicule pour 157K€

2.5.6. Tableau des filiales et participation au 31 décembre 2020

Sociétés	Nombre de titres détenus	Capital social	Capitaux propres autres que le capital (*)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et Avances consentis par Sté (brut) (**)	Montant des cautions fournies par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice clos	Résultat de l'exercice clos	Dividendes enregistrés au cours du dernier exercice
					Brute	Nette					
CLEVER NETWORK 16 rue Jules Saulnier 93200 Saint-Denis	2 000 000	100	1 649	100%	5 590	5 590	0	0	5 381	722	-
APIZEE 11 rue Blaise Pascal 22300 Lannion	40 990	55	-	75%	4 125	4 125	1200	-	-	-	-
TOTAL	2 040 990		1 649		9 715	9 715	1 200	0	5 381	722	0

Keyyo comptait 2 filiales au 31/12/2020, selon le tableau détaillé ci-dessus.

Keyyo a pris le contrôle de la société Keyyo – Clever Network à compter du 31 décembre 2017 et en détient 100% depuis le 31 mars 2020 après l'acquisition des titres détenus par le management de Keyyo – Clever Network soit 25%.

Depuis le 24 juillet 2020, la société Keyyo a acquis 75% de la société Apizee.

2.5.7. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Néant